



LA PLUME

Octobre 2020
N°61

Rambaudine



À n'en pas douter, l'année 2020 restera aux yeux de tous et pour le moins que l'on puisse dire une année bien particulière.

En effet, après avoir débuté sous des auspices plutôt cléments malgré quelques prémices lointains de ce qui ne devait être qu'une simple grippe, les choses se sont très vite compliquées pour nous contraindre de façon tout à fait inédite à vivre trois mois de confinement.

Bien que dans notre douce campagne nous ayons fait partie des privilégiés, chacun a dû s'adapter « au pied levé » à la situation. La rupture du lien social et des relations humaines eurent tout de même des répercussions particulièrement stressantes et peu réjouissantes, plus particulièrement pour nos aînés.

Aujourd'hui encore, le maudit virus dont tout le monde semble vouloir s'attribuer connaissance et paternité est toujours présent menaçant le monde entier et continuant à perturber l'existence de chacun d'entre nous.

Pour autant, il faut bien continuer de vivre et d'avancer.

C'est dans ce contexte que le 15 mars 2020 nous nous sommes dirigés vers les urnes afin d'élire la nouvelle équipe municipale devant œuvrer aux affaires de la commune.

Je vous avoue que ce fut un très grand honneur pour moi que d'avoir eu à conduire notre liste et d'avoir pu constater le nombre très important de Rambaudines et de Rambaudins ayant choisi de m'accorder leur confiance.

N'ayant que très rarement eu l'occasion de le faire depuis ce jour d'élection, je profite de ce petit mot pour les remercier tous très chaleureusement, leur assurer mon entier dévouement et leur faire part de l'attention particulière que je porterai à ne pas les décevoir tout au long de ce mandat.

Nous tenions à ce que l'équipe municipale soit composée de personnalités toutes différentes, aux ambitions diverses et compétences complémentaires destinées à être mises au service de la collectivité faisant fi de tout intérêt personnel.

Je crois pouvoir affirmer que l'objectif est atteint et que désormais il ne nous reste plus qu'à travailler pour bâtir l'avenir de notre collectivité.

Pour ce faire, je suis convaincu que nous devons nous inscrire dans la juste ligne tracée par nos prédécesseurs, sans engager de révolution majeure ou d'artifices exubérants, mais simplement, avec modestie et raison gardée.

Certes, à Rambaud, il fait bon vivre. Mais gardons toujours présent à l'esprit, que réussir à faire perdurer cet atout en veillant à l'équilibre financier de la commune est un jeu de funambule de tous les instants. Je serais tenté de dire que les dossiers du moment sont très importants pour l'avenir de notre commune, mais lesquels d'entre eux ne l'ont pas été en leurs temps ! Je pense qu'il n'en existait aucun.

Le projet de nouvelle cantine accompagnée de son système de chauffage généralisé à l'ensemble des bâtiments communaux, la finalisation de la mise en conformité des périmètres de captage, le développement urbain du cœur de village ou de ses hameaux, sans oublier la multitude d'affaires dites « plus courantes » comme l'entretien des routes et chemins, la gestion des réseaux, de l'école, de la forêt, etc. vont être les priorités de ces prochains mois .

Des orientations, des décisions vont devoir être prises. Nous les prendrons avec des échéances diverses en fonction des moyens financiers et nous les assumerons avec toujours le même objectif : celui d'œuvrer dans le bon sens, pour les intérêts et la pérennité de notre commune.

Pour cela, je sais pouvoir compter sur les élus qui m'accompagnent et je les en remercie d'avance.

Enfin, je ne peux terminer mon premier éditorial sans évoquer l'ensemble du personnel collaborateur ou communal : les institutrices, les ATSEM, Cécile et Aurélie pour l'école, la cantine, la garderie et les portages à domicile, Philippe notre homme à toujours tout faire et bien faire, Cristelle et Yannick nos deux collaboratrices administratives et financières aux multiples tâches et multiples compétences.

Dès les premiers jours de mon investiture, tous m'ont spontanément accueilli, informé, assisté.

Toujours disponibles chaque fois que je les sollicite, il ne se passe pas un jour sans qu'à leur côté j'apprenne un peu plus et profite de leur expérience.

Je les remercie tous du fond du cœur pour leur implication car, bien que lorsque l'on parle de gestion communale, on pense très souvent aux élus, nul ne doit oublier que sans ce personnel de valeur, l'élu se sentirait bien seul et extrêmement démuné.

J'aurai l'occasion d'exprimer des vœux lors d'épisodes que je qualifierais de plus « protocolaires », mais les circonstances font qu'aujourd'hui, j'ose souhaiter à chacun de prendre soins de sa santé et de celle de ses proches.

On sait tous qu'après la pluie vient le beau temps.

Lionel Roux

MAIRIE

29, rue de la Mairie – 05000 Rambaud
Tél : 04 92 52 25 96 – Fax : 04 92 52 02 50
Adresse mail Mairie : mairie@rambaud05.fr
Cantine – Garderie : cantine@rambaud05.fr
Site internet : www.rambaud-village.fr
(en construction)

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC

Le lundi de 16h30 à 18h30.
Les mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h.

PERMANENCE DU MAIRE

Mardi de 11h à 12h et sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS

Marie Laure Taix le lundi de 17h à 18h.
Marc Beynet le jeudi de 11h à 12h.
Alain Betti le vendredi de 11h à 12h.

PERMANENCE DU C.C.A.S.

Sur rendez-vous en mairie.

ÉCOLE

Tél : 04 92 51 41 23
Adresse mail de l'école :
ce.0050247s@ac-aix-marseille.fr

SOMMAIRE

Éditorial du maire	P 2
Mémorandum – Sommaire	P 3
Échos du Conseil municipal	P 4
Le nouveau Conseil municipal	P 6
Échos du Conseil municipal	P 7
Au fil des jours – Annonce	P 8
Infos Mairie	P 9
Point sur les travaux...	P 11
Le refuge pèlerin	P 14
Le club Jeunesse et loisirs	P 15
Alpes rallye clean	P 15
L'ADMR, un peu d'histoire	P 16
Centre communal d'action sociale	P 16
La paroisse	P 17
La bibliothèque	P 18
Les Bouchons d'amour	P 19
Amis sans frontières	P 19
L'Âge d'or – ACCA	P 20
RPI en fête	P 21
Rando-Rambaud	P 22
Évasion en Pays Basque	P 24
Fable de Jean Coppé	P 25
La rentrée des classes	P 26
La page des idées	P 27

LA PLUME Rambaudine est distribuée semestriellement en 200 exemplaires. Elle est ouverte à tout Rambaudin souhaitant porter témoignage de la vie de la commune, vie associative, familiale, professionnelle, mots personnels et autres expressions, dans la limite du respect d'autrui.

Vous pouvez adresser par mail ou déposer en mairie vos articles sur papier, sur CD, sur clé U.S.B. La mairie de Rambaud dépose dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune le bulletin municipal « La Plume Rambaudine ». Aucun traitement de données à caractère personnel n'est mis en œuvre pour distribuer ce bulletin, mais si vous ne souhaitez plus le recevoir, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Rambaud – Le Village – 05000 RAMBAUD ou par courrier électronique à : mairie@rambaud05.fr

Droit légal de publication déclaré au Parquet du Tribunal de Grande Instance de GAP le 22 octobre 2008, récépissé N°08/10.

Directeur de publication : Marc Beynet

Crédit photos : Alain Betti, Agnès Marcelot, Le Dauphiné, RPI des Chemins Fleuris, Éliane Roubaud, Rando-Rambaud, Mairie de Rambaud...

Mise en page et impression : Éditions du Fournel – ZA Les Sablonnières – 05120 L'Argentière La Bessée
Tél. 04 92 23 15 75 – www.editions-fournel.fr



SÉANCE DU 27 JANVIER 2020

• **Présentation du PLU.**

En présence de M^{me} Charlotte Kuentz du bureau d'étude CHADO.

Suite aux remarques du commissaire enquêteur, des PPA, des participants à l'enquête publique et de l'Agence environnementale pour la protection des espaces agricoles, quelques éléments ont été modifiés.

À savoir :

- secteur Devant-Ville : la parcelle 89, déclarée non constructible, est remplacée par la parcelle 74 ;
- vers l'Hermitage : un bâtiment à intégrer dans le terrain agricole ;
- ancienne ferme parcelle 63 (les Fourrès) ;
- sur la parcelle 319 un petit espace prévu en constructible. Elle reste rattachée à la zone agricole protégée et sera donc inconstructible jusqu'à modification de la ZAP ;
- deux parcelles (famille Pascal) restent à urbaniser au fur et à mesure de l'installation des réseaux ;
- secteur constructible pour élevage de volailles Olivier : ce sera une zone agricole constructible avec bâtiments mobiles seulement (pas d'incompatibilité avec le SCOT) ;
- La Moutouse : déplacement d'une parcelle constructible.

Le PLU de la commune est adopté à l'unanimité.

- **Le schéma de distribution d'alimentation en eau potable de la commune** est adopté à l'unanimité.

• **Révision des taux de la taxe d'aménagement :**

- le taux uniforme sur la commune passe de 4% à 5% pour l'ensemble du territoire ;
- pour les zones particulières à urbaniser avec création de voies et des divers réseaux indispensables, la taxe d'aménagement est proposée à 10% à partir de 2021 :
 - lotissement communal St Roch,
 - les trois zones Devant-Ville (sous le lotissement Pré-Vescal),
 - la zone du Serre de l'Aigle.

La délibération est approuvée avec 9 voix pour et 2 abstentions.

• **Instauration du droit de préemption urbain (DPU)** adoptée à l'unanimité.• **Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles fixée à 10%**, adoptée à l'unanimité.• **Ouverture de crédits supplémentaires avant le vote des budgets primitifs 2020 (Budget général et Budget eau)** votée à l'unanimité.• **Adhésion de la commune à la Fédération Nationale des communes pastorales** votée à l'unanimité.

SÉANCE DU 12 MARS 2020

• Vote des comptes administratifs.

Trois prêts viennent à échéance en 2020-2021 :

- au premier mai, prêt contracté pour les travaux au presbytère : 104 945 € pour des annuités de 7000 € ;
- le 25 mai, prêt contracté pour les travaux de l'église : 60 000 € pour des annuités de 5400 € ;
- le 15 août, prêt de 25 000 €.

En 2022, clôture du prêt de 47 000 € pour l'aménagement du village (4220 € annuels).

Il reste à la charge de la commune :

- les travaux sur le bâtiment Astier qui sont financés à hauteur d'environ 50%. À savoir, deux prêts de respectivement 297 000 € et 30 000 € pour des remboursements annuels de 4362,11 € et 1840 € ;
- le prêt pour travaux d'investissement (eau, captages) de 150 000 € contracté en 2019 pour des annuités de 11 000 €.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Le compte de gestion général est voté à l'unanimité.

Le compte de gestion de l'eau est voté à l'unanimité.

Remarque de M^{me} Roux, secrétaire de mairie, concernant la difficulté cette année à dresser le budget dans les temps, suite à l'absence du trésorier et de deux adjoints indisponibles



remplacés partiellement, avec pour résultat du retard, notamment pour l'intégration de l'emprunt de 139 860 € pour la mise en conformité des captages.

Il y aura peut-être nécessité de construire un bassin sur le Dévezet avec obligation d'installer un système de pompage s'il se trouve en dessous du niveau de la source.

Monsieur le Maire propose un système d'interconnexion entre réseaux des différentes communes par solidarité.

- **Attribution d'heures supplémentaires et complémentaires aux agents de la collectivité** : votée à l'unanimité.
- **Raccordement postal, dénomination des voies et numérotation des habitations : une demande de subvention est proposée auprès du Fonds Régional d'Aide aux Territoires** votée à l'unanimité.
- **Les subventions aux associations resteront identiques à celles de 2019** votées à l'unanimité.
- **Révision des loyers des appartements T4 du RDC et du 1^{er} étage du presbytère, indice de construction 2019** :
 - T4 du premier étage : + 0,95% : le loyer passe de 416,47 à 420,42 € ;
 - T4 du rez-de-chaussée : + 1,20% : le loyer passe de 414,78 à 419,75 €.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATIONS



Maire **Lionel Roux**

1^{er} adjoint **Alain Betti** : suivi des travaux, gestion des nouvelles technologies, gestion du bulletin municipal, gestion des cérémonies officielles.

2^e adjoint **Marc Beynet** : suivi des locations des logements communaux, contrôle et gestion administrative du CCAS, actions en faveur des seniors, représentation de la commune au conseil d'école, gestion des coupes de bois et de la forêt communale.

3^e adjointe **Marie-Laure Taix** : gestion du développement durable, prévention des risques naturels, gestion des ERP, gestion et suivi du service de l'eau, suivi des contrats entretien des bâtiments communaux.

Conseillers municipaux **Éric Disdier, Ludivine Lapebie, Agnès Marcelot, Quentin Orcière, Jean-Louis Pascal, Hervé Sandt, Virginie Sarrasin**

Ont été élus dans les commissions au sein de la CCSPVA :

- **Commission Appel d'Offres** : Alain Betti suppléant.
- **Commission déchets, transition énergétique et environnement** : Marie-Laure Taix titulaire, Hervé Sandt suppléant.
- **Commission communication et culture** : Alain Betti vice-président, Agnès Marcelot suppléante.
- **Commission développement économique et mobilité douce** : Alain Betti titulaire, Agnès Marcelot suppléante.

- **Commission Eau** : Alain Betti vice-président, Lionel Roux titulaire, Hervé Sandt suppléant.
- **Commission GEMAPI et risques naturels** : Lionel Roux titulaire, Alain Betti suppléant.
- **Commission tourisme, promotion touristique et activités de pleine nature** : Alain Betti titulaire, Agnès Marcelot suppléante.
- **Conseil d'exploitation pour la régie assainissement** : Alain Betti vice-président, Lionel Roux titulaire, Hervé Sandt suppléant.

SÉANCE DU 16 JUIN 2020

- **Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal.**

En vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le Conseil municipal peut donner à Monsieur le Maire l'ensemble, ou une partie des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT.

Le Conseil présent et représenté valide à l'unanimité la délégation complète à Monsieur le Maire.

- **Indemnités du Maire et des Adjointes.**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que, conformément à la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique concernant les dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux, il est nécessaire de délibérer afin de fixer les indemnités du Maire et des trois adjoints au Maire de la commune de Rambaud.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, de voter les indemnités telles que proposées par Monsieur le Maire.

- **Commission Communale des Impôts Directs.**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide après vote à bulletin secret à 11 voix pour, d'accepter la liste des 24 noms.



- **Désignation des membres du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS.**

En application des articles R123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, Monsieur le Maire expose que la moitié des membres du CA du CCAS sont élus par le Conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS.

Le dépouillement du vote tenu à bulletin secret a donné les résultats suivant. 11 voix exprimées.

Sont élus : Quentin Orcière, Virginie Sarrasin, Hervé Sandt, Jean-Louis Pascal.

- **Demande de classement de la commune en calamités agricoles pour les agriculteurs de la commune touchés par les épisodes de grêle du 29 mai 2020 et du 2 juin 2020.**

Unanimité des membres du conseil présents ou représentés.

- **Désignation d'un représentant de la commune à l'ACCA.**

Monsieur le Maire propose la candidature de M. Quentin Orcière.

Unanimité des membres du Conseil présents ou représentés.

- **Changement de prestataire pour la livraison des repas de la cantine scolaire et le portage des repas à domicile.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal des différentes propositions. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la commune de Chorges et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service.

MARIAGE

M. Dominique Sarrasin et M^{me} Janina Cybulinska.

Meilleurs vœux de bonheur aux mariés.



NAISSANCE

Bienvenue à Tiziano, fils de Laurine Allemand et David Lombardo.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Karol Abrate, Lauriane Cecchini et leur fils Mattia, à La Moutouse.

Anne Sembely, au lotissement le Brusq.

Dimitri Gabaud, Brigitte et leurs enfants Erwan et Maïlis, à La Moutouse.

Emmanuel Keheyen, Brigitte, leurs enfants Jérémie, Mathieu, Jonathan et Marine, au village.

Thomas Carpentier, Cédrine et leurs enfants Noah et Léane, aux prairies de Rambaud.

Nicolas Jean au village.

Laurent Teres, Chrystèl Plagneux, à La Moutouse.

Sébastien Busnel, Aurore Garigos et leurs enfants Lana, Seya et Océane, au lotissement Près Vescal.

Clément Infante et Stéphanie Corradini, au village.

Perrine Marceron, Julien Senzier et leurs enfants Zélie et Elliot, à La Moutouse.

Fabienne Poirier au village.

Mickaël Libermann, Céline Vallet et leurs enfants Marilou et Gabriel, aux prairies de Rambaud.

Nous adressons le meilleur accueil à ces nouveaux Rambaudins.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le Conseil municipal de Rambaud et moi-même,
sommes heureux de vous inviter à la cérémonie des Vœux pour la nouvelle année.

Elle aura lieu le **dimanche 17 janvier 2021 à 11h00** à la salle des IV Vents.

*(dans le respect des consignes sanitaires en vigueur
et sous réserve des arrêtés préfectoraux en cours et à venir)*

Lionel Roux

DÉCHETS VERTS

Philippe, notre employé communal, ramassera vos sacs de déchets verts pour la dernière fois **le 3 novembre 2020**.

Trop coûteux en temps pour Philippe, ce service sera désormais arrêté. Pour nous, Rambaudins, il faudra déposer nos branchages, herbes et autres feuillages auprès des déchèteries de la Communauté de Communes du Val d'Avance. Ces déchets verts seront ensuite valorisés en compost. Le site de Côte Folle n'étant pas un espace approprié, seules les déchèteries de la CCSPVA sont en mesure de traiter tous les types de déchets.

Nous remercions Philippe pour le service rendu pendant ces quelques années.

SAISONNIERS

Cet été, ce sont Lana Roux et Léo Lataillade qui ont été chargés de l'entretien des fleurs et espaces verts, au rythme de deux fois par semaine, les lundis et vendredis matin.

Le Conseil municipal remercie ces jeunes Rambaudins pour leur implication dans le travail effectué au service de leur village et de notre cadre de vie.

CANTINE SCOLAIRE ET PORTAGE DE REPAS

Lors de sa séance du 16 juin 2020, le Conseil a approuvé le changement de prestataire pour la cantine scolaire et les repas portés. Désormais, c'est la cuisine centrale de la commune de Chorges qui est en charge de la préparation des repas.

C'est un choix éclairé pour ce partenaire tourné vers une transition écologique aussi bien sur les moyens techniques de production et de distribution que sur le choix de ses fournisseurs. Tri des déchets primaires (cartons, plastiques), tri des bio-déchets avec un composteur installé à la cuisine centrale (le compost est utilisé par le service espace vert de Chorges), suppression des barquettes et films jetables remplacés par des containers en verre à couvercle.

Plus de 30% des produits sont issus de l'agriculture biologique ou locale, toutes les viandes sont issues de producteurs locaux, ainsi que le pain frais aux céréales.

Les tarifs ont augmenté ainsi que la participation financière de la mairie, mais la qualité est au rendez-vous, et petits et grands semblent satisfaits de cette nouvelle prestation.

POUR RESTER INFORMÉS



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket

Disponible sur **App Store** | DISPONIBLE SUR **Google Play** | EXPLORE IT ON **AppGallery**

FRANCE SERVICES À VOTRE DISPOSITION À LA BÂTIE-NEUVE

 France services <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	LA BÂTIE-NEUVE		 Serre-Ponçon Val d'Avance <i>Riche de Natures</i>
NOS PERMANENCES			
 Mission Locale Jeunes Hautes Alpes	CHAQUE MARDI ☎ 8h30 - 12h 13h30 - 17h	Sur rendez-vous ☎ 04 92 53 00 00	
 Hautes-Alpes le département	CHAQUE MERCREDI ☎ 9h - 12h Assistante sociale de la Maison des Solidarités	Uniquement sur rendez-vous ☎ 04 86 15 30 30	
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CHAQUE MARDI & MERCREDI APRÈS-MIDI Conciliateur de justice	Uniquement sur rendez-vous ☎ 06 66 66 82 61 ou 07 63 56 68 36	
 adil <small>Agence d'Information sur le Logement</small>	UN JEUDI MATIN CHAQUE MOIS 8h30 - 12h	Avec ou sans rendez-vous ☎ 04 92 21 05 98	
 Initiative <small>sud hautes alpes</small>	DERNIER JEUDI DU MOIS 14h - 17h	Avec ou sans rendez-vous ☎ 06 23 26 46 33	
 adie	UNE JOURNÉE CHAQUE MOIS 9h - 17h	Avec ou sans rendez-vous ☎ 07 75 10 54 49	
 Hautes-Alpes EMPLOI RELAIS <small>insertion - solidarité</small>	A LA DEMANDE, SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT	Sur rendez-vous ☎ 06 50 44 29 83	
Permanence à Espinasses chaque premier vendredi du mois (sur rendez-vous)			
FRANCE SERVICES LA BÂTIE-NEUVE ☎ 04 92 50 94 62 ✉ msap@ccspva.com www.cc-serreponconvaldavance.com <small>Service porté et géré par la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance</small>			

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison des arrêtés préfectoraux en vigueur et des mesures sanitaires limitant en nombre les regroupements intérieurs et extérieurs, la cérémonie sera limitée à un simple dépôt de gerbe en présence du maire et de son Conseil municipal.

LOTISSEMENT LES PRAIRIES DE RAMBAUD

Les dernières maisons se peaufinent.



LE LOTISSEMENT EN SEPTEMBRE 2020

LES TRAVAUX À L'ÉCOLE

Merci aux équipes et aux élus qui ont effectué en juillet une rénovation partielle du sol de la cour de l'école.



TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE DE L'ÉGLISE

Avec les dernières pluies du printemps des fuites assez importantes sont apparues dans la cave du bâtiment du presbytère.

Nous avons dû faire intervenir le service assainissement de la CCSPVA pour en déterminer la provenance.

Cette recherche, à l'aide d'une caméra de détection, s'est avérée fructueuse puisque cela nous a permis de découvrir qu'une partie de notre réseau était encore en béton et fortement dégradé.

Des travaux ont été entrepris rapidement avec le remplacement de 100 m de tuyaux et de 2 regards pour un montant de 13 500 € pris en charge par la Communauté de Communes.

Merci encore à l'entreprise AMCV et le service de la CCSPVA pour leur réactivité avec un minimum de gêne pour nos Rambaudins.



L'ENTRÉE DU HAMEAU DE LA MOUTOUSE



CHEMIN DES FOURRÈS



ACCÈS À L'ATELIER COMMUNAL



VOIRIE COMMUNALE

Pour cette année, nous avons à nouveau pu avoir des subventions par nos conseillers départementaux afin de rénover une partie de notre voirie.

Nous allons, d'ici la fin de l'année, mettre en place un programme de rénovation en fonction de l'état de notre réseau routier et de nos chemins.

Nous avons effectué la rénovation de la traversée de la Moutouse, le rehaussement également de certains regards, la reprise de l'entrée du chemin des Fourrès, l'accès à l'atelier communal ainsi qu'aux futurs bureaux et au refuge pèlerin.



ACCÈS BUREAUX ET GITE PÈLERIN

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

Comme vous avez pu le constater actuellement, des travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours sur notre commune.

Le 11 juillet 2019, lors de la procédure AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux), le département des **Hautes-Alpes** a signé avec l'opérateur **SFR** le déploiement de la fibre dans certaines zones de son territoire. Celle-ci prévoit une couverture totale d'ici 2022.

Lors de la réunion avec les conseillers de notre canton et le département, il a été annoncé que ce service devrait pouvoir être

commercialisé au printemps 2021 pour notre commune.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée du déploiement. Vous pouvez aussi consulter le site Internet mis à disposition par SFR FTTH : <http://www.lafibre05.fr/>

Alain Betti

5500 km de câble
160 communes
134 000 foyers
ou entreprises

ADRESSAGE DES RUES ET NUMÉROTATIONS

Depuis fin 2019, notre commune a effectué son adressage des rues ainsi que sa numérotation.

La pose aurait dû être réalisée durant l'été, mais l'épisode sanitaire ainsi que le déménagement de l'entreprise nous ont fait prendre du retard.

Cependant rien n'est perdu. Nous devrions recevoir l'ensemble des panneaux et poteaux début novembre. Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancée de leur pose. Une attestation vous indiquant le changement d'adresse, ou à minima l'ajout d'un numéro, vous sera délivrée.

Celle-ci vous servira pour la modification de vos documents (carte d'identité, permis divers, carte grise...), mais aussi pour la future arrivée de la fibre optique.

Alain Betti

33 panneaux
11 plaques de rue
198 numéros
de 1 à 1791



L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DÉFEND NOS TERRITOIRES

Ces panneaux ont été offerts par l'Association des Maires Ruraux des Hautes-Alpes, qui a pour but de défendre la ruralité. Depuis 2013, elle compte 75 adhérents. Le 10 octobre lors de son assemblée générale, elle a eu le plaisir de recevoir M. Joël Giraud, Secrétaire d'État à la Ruralité. Le Conseil d'administration a été réélu, il sera présidé par Marc Beynet adjoint au maire de Rambaud, pour les six prochaines années.

Depuis le Moyen-Âge, les pèlerins de toute l'Europe, par leurs passages, ont tracé les voies qui mènent à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ce pèlerinage nécessitait l'organisation d'accueils et d'hébergements adaptés au cheminement vers Saint-Jacques. Dès le XI^e siècle, des lieux ont vu le jour tout au long des parcours : maladrerie, maison-Dieu, hospices et hôpitaux s'édifiaient dans les campagnes les plus reculées et en certains sites privilégiés.

Aujourd'hui, ce sont les refuges et gîtes municipaux, associatifs ou religieux et « Accueils Pèlerins à Domicile », en dehors des solutions classiques (chambres d'hôtes, hôtels, campings) qui offrent le gîte et parfois le couvert aux pèlerins. La nuitée est par principe d'un prix modeste. Certains hospitaliers pratiquent la formule du don libre (donativo en Espagne). Les hébergements, souvent gérés par des bénévoles, sont d'une grande diversité tout au long des chemins. L'exemple de la Collégiale de Roncevaux avec 200 places est un souvenir marquant pour moi.



En 2009, un nouvel itinéraire a été validé par la Fédération Française de Randonnée avec le TopoGuide « sentier vers Saint-Jacques-de-Compostelle (Montgenèvre-Arles) ». Ce nouveau GR (sentier de grande randonnée n°653D) passe par notre commune. Le passage de pèlerins est discret mais bien réel. Aussi, suite à l'acquisition de l'ancien atelier Astier par la commune, le Conseil municipal a décidé



l'aménagement de ces locaux avec entre autre, la création d'un lieu d'hébergement de type refuge pèlerins.

Ce nouvel équipement sera bientôt opérationnel. Le Conseil municipal devra en fixer les règles de fonctionnement ainsi que les tarifs. Je veux remercier ici l'État et le Conseil départemental de l'aide qu'ils nous ont apportée pour le financement des travaux.

En s'arrêtant dans notre village, je gage que les pèlerins, marcheurs au long cours, trouveront paix et bon repos.

ULTREÏA ! (Toujours plus loin)

Patrick Pernin



FÊTE DU MUGUET 2021 !

Comme vous le savez avec la crise sanitaire que nous traversons, tous les évènements festifs ont été annulés.

Pour le Club Jeunesse et Loisirs, 2020 est donc une année blanche après 18 années consécutives d'organisation de la fête du Muguet.

Après l'annulation au mois de mai, nous avons espéré l'organiser les 12 et 13 septembre. Malheureusement là non plus, cela n'a pas été possible.

C'est donc autour d'un simple repas que les membres du club et leurs conjoints ont tenu malgré tout à passer un moment convivial afin de garder le lien entre tous. Lien qui a été suspendu depuis l'organisation de la buvette au dernier Rallye Monte-Carlo en janvier.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 14, 15 et 16 mai 2021 pour la prochaine édition de notre traditionnelle fête du Muguet, en espérant que la crise sanitaire soit derrière nous...

Alain Betti



Pour tout événement, plusieurs éléments se doivent d'être réunis afin que le cocktail rallye soit au top, avec son beau plateau de pilotes et d'écuries. Mais il faut aussi des organisateurs compétents qui sachent fédérer autour d'eux pouvoirs publics et collectivités territoriales afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et sa sécurité. Un autre ingrédient est primordial : de sinueuses routes qui, à travers vallées, cols et gorges offrent de beaux tracés de spéciales au sein d'une nature généreuse et des panoramas splendides. Tout ce qu'offrent les Hautes-Alpes.

C'est pour sauvegarder cet environnement merveilleux que l'association Alpes Rallye Clean, composée d'acteurs économiques locaux conscients du poids des retombées économiques liées au Monte-Carlo, a

ALPES RALLYE CLEAN

décidé de mobiliser et sensibiliser le monde du rallye autour de cette cause.

Lors du passage du Rallye Monte-Carlo sur notre commune, nous avons fait connaissance de cette association qui soutient le Rallye au travers de diverses initiatives. Cela passe par la mise en place de poubelles, la sensibilisation des spectateurs au respect de l'environnement et la compensation carbone.

Nous avons donc déposé une demande auprès de Alpes Rallye Clean pour la plantation sur notre commune de 300 arbres gracieusement offerts par Robin Botanic. Ce projet est coordonné avec l'ONF, l'école, l'association Alpes Rallye Clean, et la mairie. La plantation des arbres sera réalisée le 9 novembre après-midi.

300
arbres

Marie-Laure Taix

L'ADMR du Gapençais vient de fêter ses 50 ans. C'est une longue histoire. L'association a vu le jour à Rambaud. Son président était Raymond Albrand, Éliane Orcière était trésorière. J'ai intégré cette structure en tant que Technicien en Intervention Sociale et Familiale. Nous intervenons au sein des familles, auprès de jeunes enfants et des personnes âgées.



L'association s'étend dans tout le bassin gapençais. Après un court arrêt, une nouvelle présidente a pris le relais. Une nouvelle salariée m'a remplacée, et d'employée, je suis devenue bénévole.

Nous faisons tout le travail de bureau, fiches de paie, factures aux bénéficiaires, planning des visites et des permanences, visites à domicile pour remplir les dossiers. Nous organisons aussi les lotos pour avoir des rentrées d'argent.

L'embauche d'une secrétaire a facilité toutes ces tâches et les bureaux ont été aménagés à la maison du Poilu.

Grâce au maire de Gap, M. Bernard-Reymond, l'association a bénéficié du service aux personnes âgées de la ville et compte aujourd'hui

720 bénéficiaires, des auxiliaires de vie sociale, aide-ménagères, aides aux personnes handicapées ou dépendantes.

Aujourd'hui, l'ADMR est domiciliée dans des bureaux rue du 11 novembre. Le personnel administratif très compétent remplace les bénévoles.

50 ans, cela se fête, et anciens et nouveaux acteurs se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir et d'émotion lors de l'assemblée générale. Nous avons pu échanger nos souvenirs autour d'un apéritif dînatoire accompagné par l'Harmonie Municipale qui a clos cette journée.

À ce jour l'ADMR ce sont :

- **99 941 heures** auprès de **720 bénéficiaires** ;
- **200 000 km** parcourus par les salariés ;
- pour un coût de **65 890 €**.

Je ne finirai pas ce bref rappel historique sans remercier la municipalité de Rambaud qui, encore à ce jour, participe financièrement en octroyant une subvention à notre association.

Suzanne Pascal



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Un nouveau conseil municipal s'est progressivement mis en place ces derniers mois, il lui appartient d'installer un nouveau CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Ce CCAS a pour vocation de venir en aide aux personnes de la commune, les plus fragiles. La situation sanitaire que nous vivons et ses répercussions sur la vie économique et sociale a pu être un élément déclencheur de difficultés passagères ou plus durables que la solidarité municipale peut tendre à alléger.

Les habitants de Rambaud qui connaîtraient des difficultés dans des domaines comme : l'alimentation, l'aménagement du logement, les déplacements, le chauffage ou encore l'exclusion sociale, peuvent adresser directement au maire, président du CCAS, une demande d'aide qui sera étudiée par le Conseil d'Administration du CCAS.

Par ailleurs, ce Conseil d'Administration réfléchira à la mise en œuvre d'actions plus générales, à caractère social, dans le but de développer l'esprit de solidarité et de prise en compte de besoins ressentis.

Bien à vous,

Le maire

Pendant la période de confinement, il a été difficile de se rencontrer. Cependant, le téléphone a permis de garder le lien avec la famille et les amis. Avec Internet et la télévision, nous pouvions suivre la messe du dimanche et partager de nombreux textes pour alimenter notre réflexion.

En juillet, août et septembre, nous avons repris les partages d'Évangile, l'après-midi, en plein air, à l'ombre du parasol de Noëlle.

Le 15 août, c'était la messe à la chapelle de l'Ermitage qui rassemblait, outre les paroissiens de Rambaud et de La Bâtie-Vieille, de nombreuses personnes attachées à ce lieu proche du Laus.

Le père François-Xavier Mfizi venait souvent célébrer la messe à Rambaud et à La Bâtie-Vieille. Il aimait bien nos petits villages et nous avons noué avec lui des liens d'amitié. Il a regagné son pays, le Rwanda, appelé par son évêque pour être aumônier d'un lycée de 2000 élèves. Nous lui souhaitons un bon travail auprès de ces jeunes pour qu'ils soient les acteurs de la reconstruction pacifique de leur pays.

Le père Laurent Sentis, arrivé à Gap récemment, sera le prêtre référent de notre paroisse. Après une carrière d'enseignant de bio-éthique au séminaire d'Avignon, il va découvrir la vie de nos petits villages ruraux. Nous sommes heureux de l'accueillir, il appréciera certainement une invitation pour un repas ou un café afin de faire connaissance.

Une bonne nouvelle : un groupe de catéchisme se met en place à La Bâtie-Vieille pour les enfants à partir du CE2, le mardi soir à la sortie de l'école. C'est Régine Bouchet qui sera la catéchiste. Nous la remercions de cet engagement. Les enfants de Rambaud y seront accueillis très volontiers. Les familles intéressées peuvent prendre contact avec elle au 06 22 48 83 72 pour des renseignements complémentaires.

L'équipe paroissiale

Quelques dates à venir

Samedi 31 octobre :

- bénédiction du cimetière à 17h15 ;
- messe de Toussaint à 18h.



DERNIÈRES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bonjour à tous et à toutes ! Après un été calme, notre service de prêts gratuits s'enrichit d'une nouvelle collection d'ouvrages prêtés par la BDP grâce au passage récent du bibliobus.

Venez nous retrouver le samedi de 17h30 à 18h30 (17h à 18h dès le passage à l'hiver), salle Pierre Gély, pour échanger vos idées, nous faire part de vos goûts et de vos envies de lectures. Nous vous accueillerons chaleureusement et ferons de notre mieux pour vous aider dans votre quête.

Les enfants ont repris le chemin de l'école, et leur visite hebdomadaire dans notre local leur permet de choisir et d'emprunter les livres ou bandes dessinées qui les intéressent.

Le service « Échangeons nos livres » en libre accès dans le couloir de la salle



Pierre Gély est toujours présent. Empruntez un livre sans oublier de le ramener, et peut-être pourrez-vous même en apporter de nouveaux qui « encombrant » vos étagères mais qui pourraient passionner d'autres lecteurs !

Car « Les livres constituent la précieuse richesse du monde, le digne héritage des nations et des générations. Ils exercent leur influence sur l'humanité. »

Henry David Thoreau (1817-1862)

Au plaisir de vous retrouver ou de vous rencontrer !

L'équipe de la bibliothèque

LA RÉCOLTE DES BOUCHONS D'AMOUR



Depuis le printemps 2020, les bouchons récoltés par l'association Thémis 05, située à Baratier, sont vendus au prix de 275 € la tonne à une usine française proche de Lyon. Ils sont alors recyclés en mobilier urbain en matière plastique destiné à la collecte des déchets. L'association Thémis a pour objectifs l'acquisition de matériels pour personnes handicapées et la participation à des opérations humanitaires ponctuelles.

Je remercie les nombreux donateurs qui m'ont permis d'emporter dernièrement une très grande quantité de bouchons en plastique

et un sac de bouchons en liège ou silicone. De manière générale, les bouchons de boissons (eau, lait, soda, jus de fruit, compote, sirop) sont acceptés, ainsi que les couvercles (beurre, Nutella, crème) et les tubes homéopathiques (sans le capot).

Bonne récolte en 2020. Continuez à déposer vos bouchons dans le couloir de la salle Pierre Gély.

Éliane Roubaud



Cette année particulière se poursuit avec beaucoup d'ouvrages confectionnés.

Malgré la COVID nous avons mis en place toutes les mesures sanitaires et nos réunions ont perduré. Une centaine de pièces ont été réalisées à destination de la maternité de Gap. Nous pensons aussi aux restos du cœur et au Secours Populaire de Briançon, ce qui nous a permis de nous échapper un peu, en allant sur place respirer l'air de la montagne.



AMIS SANS FRONTIÈRES

Est-ce le confinement qui a été propice à de très belles réalisations ? Certaines sont dignes des plus grands créateurs... en toute modestie !

Nos rencontres ont toujours lieu le 2^e dimanche du mois et nous préparons la collecte de laine pour octobre. C'est avec grand plaisir que nous accueillons de nouvelles ou nouveaux bénévoles !

Suzanne Pascal

L'année 2020 n'a pas été resplendissante pour le club.

Dès le mois de mars, les rencontres hebdomadaires ont été interrompues pour raisons sanitaires suite au coronavirus qui a sévi sur notre pays comme dans le monde entier.

À notre grand regret, nous avons dû supprimer le repas de fin d'année qui devait se dérouler le dimanche 7 juin.

La rentrée s'est effectuée timidement le 10 septembre, après avoir demandé l'autorisation auprès de Monsieur le Maire. La salle



Pierre Gély avait été préalablement mise aux normes de distanciation, dans le respect des règles exigées. Quelques membres du club, porteurs du masque, ont franchi la porte dès 14h30. Heureux de se retrouver après une période d'isolement trop longue, nous avons pu reprendre nos parties de belote, de scrabble ou autres jeux, sans oublier notre petite collation pour agrémenter l'après-midi.

Restons optimistes. Nous respectons les consignes et restons prudents dans nos gestes et notre comportement.

Nous envisageons d'organiser notre assemblée générale dans le courant du mois de novembre. Nous vous tiendrons informés en temps utile.

Prenez soin de vous. Nous espérons nous retrouver rapidement, ce qui sera la preuve de la fin d'une crise sanitaire sans précédent que nous souhaitons ne plus jamais subir.

La Présidente du Club
N. Beynet

ACCA* DE RAMBAUD

*Association Communale de Chasse Agréée

Le dimanche 13 septembre était attendu avec impatience par tous les chasseurs et plus encore par nos compagnons à quatre pattes.

C'est un vrai bonheur que de marcher en forêt et entendre raisonner les aboiements de nos chiens. Si parfois le gibier a été plus malin que nous, aucun regret mais toujours la satisfaction d'avoir partagé un bon moment. Nous tenons à remercier le Conseil municipal qui nous laisse chasser librement dans les forêts communales ainsi que pour la subvention annuelle qui soulage nos finances.

Nous souhaitons que le repas entre chasseurs et non-chasseurs puisse avoir lieu en mars 2021, c'est toujours un bon moment d'échange, de partage des bons souvenirs.

Un dernier mot : pendant la période de chasse, et afin d'améliorer la sécurité de tous ceux qui aiment et partagent avec nous la forêt, ce serait génial que tous, randonneurs, sportifs, cueilleurs de champignons, portent comme nous un gilet fluo.

Les membres du bureau



En raison des mesures sanitaires en vigueur, nous n'avons pu célébrer comme il se doit la fin de l'année scolaire. Nous ne pouvons néanmoins laisser nos petits CM2 quitter le RPI sans leur dire au revoir. Le 3 juillet dernier, enseignants, agents territoriaux des écoles, enfants de CM2 et élus se sont donc retrouvés à l'école de La Bâtie-Vieille pour partager un dernier moment tous ensemble.

Les futurs collégiens ont été récompensés avec un livre de la part de leur enseignante, une clé USB de la part des mairies. Ils ont été encouragés pour leur scolarité à venir. Monsieur le Maire de Rambaud a profité de ce moment pour remercier M^{me} Barbara Koenig qui quitte son poste d'ATSEM pour une nouvelle aventure professionnelle en région parisienne. Nous lui souhaitons bonheur et réussite.

Nous remercions Cécile Pascal d'avoir accepté de passer sur la fonction d'ATSEM à plein temps sur l'école de Rambaud, en remplacement de Carole Pernin et accueillons



M^{me} Aurélie Eyraud sur le deuxième poste d'ATSEM. Nous leur souhaitons une belle rentrée scolaire.

Agnès Marcelot



17 randonnées
7100 m de dénivelé
165 km
236 participants

LE 5 JUILLET

Après une halte « aux Roux » (devinez pourquoi..), nous voici au départ de la randonnée, au 1er parking avant le Gioberney, en rive gauche de la Séveraise.

Nous montons régulièrement sur un beau sentier bien tracé, jusqu'au plateau où nous admirons les magnifiques rhododendrons, fleurs, et montagnes somptueuses. À l'issue d'un pique-nique bien réconfortant, nous repartons par le même itinéraire. Un bonjour au Voile de la Mariée, un bain de pieds dans le torrent, et nous rentrons les yeux pleins de paysages magnifiques.



PLATEAU DE TIRIÈRE

LE 18 JUILLET

Une magnifique randonnée au pays des bouquetins du Bachelard. Le départ se fait au hameau des Longs (Uvernet Fours) sur la route du Col de la Cayolle. Nous entamons une montée agréable entre torrents et cascades, mais aussi au travers de passages assez raides et étroits. Nous voici au très verdoyant Vallon Julien, avec sa cabane des randonneurs et sa

LE CHEVALIER
EN UBAYE



source. Sans tarder nous poursuivons vers le col « sans nom » avec la merveilleuse surprise de croiser un troupeau de bouquetins majestueux. Les laissant poursuivre leur chemin tranquillement, nous nous dirigeons vers un petit col à droite du « Chevalier » situé à 2758 m. Nous dominons alors la vallée de Restefond avec vue sur les fortifications, le col de la Bonette, Bayasse. Puis nous redescendons vers le Vallon Julien pour un pique-nique bien mérité.

LE 26 JUILLET

Quel plaisir de retourner auprès du lac Ste Anne et sa chapelle ; un lac au bleu changeant mais toujours aussi éclatant ! Pendant que quelques marcheurs vont jusqu'au col Girardin, d'autres participent à une très belle messe dont les chants et la musique résonnent jusque dans les montagnes environnantes.



LAC SAINTE-ANNE



LAC MIROIR

Après un pique-nique frisquet, le retour se fait par le lac Miroir, sans trop d'éclat à cause des nuages et de l'après-midi, mais apaisant. Plusieurs en font le tour pendant que les autres se reposent et se réchauffent. Nous entamons alors la descente très longue et parfois pénible, au sein d'une belle forêt.



LE 2 AOÛT

Au programme pour les 22 randonneurs du jour les deux magnifiques lacs du Marinet et pour les plus sportifs le col et les glaciers du Marinet.

L'aventure commence au départ de Maljasset. Le sentier passe non loin d'une carrière de marbre vert. Il grimpe ensuite à travers les pelouses et les mélèzes avant d'atteindre le vallon de Mary. Après la pause casse-croûte, le groupe poursuit la montée par des traversées alternant avec des raidillons, pour arriver à un premier petit lac, puis le magnifique grand lac du Marinet. 4 courageux seulement parviennent au sommet.

LE 23 AOÛT

Depuis le parking au-dessus de St Pons, 14 randonneurs attaquent une montée soutenue entre piste forestière et sentier jusqu'au Col Bas. Où ils découvrent une magnifique clairière verdoyante puis le très beau Lac du Milieu peuplé de chevennes. Un nouvel effort pour arriver au petit Lac Noir, suivi d'une piste forestière et de sentiers bien pentus pour enfin atteindre le majestueux fort de Dormillouse.

Pendant ce temps, 7 autres randonneurs sont montés cool en télésiège jusqu'à La Brèche puis ont marché « en aérien » sur les crêtes.

Les 2 groupes se retrouvent pour le pique-nique au Fort. De là, vue à 360°, du Mont Ventoux aux Écrins, Ceüse, le pic de Bure, le Morgon, la tête de Louis XVI... La redescente offre une vue imprenable sur le Lac de Serre-Ponçon, de l'Ubaye à la Baie St Michel. Bienvenue à un nouveau rambaudin, Nicolas.

FORT DE DORMILLOUSE



DU 6 AU 11 SEPTEMBRE – PAYS BASQUE

Bien que moins nombreuses, nos randonnées nous ont néanmoins permis de découvrir ou redécouvrir de magnifiques paysages. Le top a été notre séjour dans un autre pays de la randonnée, le Pays Basque. Nous y avons alterné tourisme, balades côtières et campagnardes, et bien sur l'incontournable Rhune et ses pottocks.



POTTOCK AU SOMMET DE LA RHUNE

ESPELETTE

SAINT-JEAN-DE-LUZ



Notre planning automnal prévoyait les montagnes et forêts de Manse, St-Apollinaire, Réallon, Chanousse (04), les alentours de Gap et Rambaud.

Depuis le 22 octobre, en raison des conditions sanitaires, nos activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Pour l'association : Hélène Eyraud, Madeleine Masse, Huguette Pourroy, Geneviève Joubert, Éliane Roubaud

ÉVASION EN PAYS BASQUE DU 6 AU 11 SEPTEMBRE

Nous connaissons tous la chanson...

Fandango du Pays Basque.

Fandango simple et fantasque.

La danse fut bien mise de côté.

Nous avons un programme déjà ficelé.

Dans nos cœurs vagabonds, c'est quand même le paradis.

Les douleurs et les peines de ce monde sont oubliées.

Le bateau nous promène jusqu'au village de Fontarrarie ;

Avec ses ruelles et ses maisons d'anciens pêcheurs, bien colorées.

Qui pourrait bien m'aider à écrire ce poème,

Pour parler de Bidard à Saint-Jean-de-Luz aux rives

lointaines ?

La marche soutenue nous réchauffe, le ciel est gris bleu.

Nous n'avons pas nos bâtons pour nous appuyer un peu.

Que dire de la montée de la Rhune avec ses paysages variés ?

Nous découvrons en haut lieu un panorama magnifique.

Depuis le train à crémaillère, nous photographions les

Pottocks en totale liberté.

Perché sur une branche qui décline, le vautour est prêt pour un vol concentrique.

Mettez du piment dans votre vie, mes amis.

La nature, trésor inépuisable de sons, de couleurs, nous conduit à Espelette.

Les fenêtres, les balcons, les façades des maisons sont très joliment garnis.

Quel besoin de flâner ! Quelle sensation de bien-être !

Connaissez-vous le Makhila, un bâton marqué, ferré ?

Cet objet du patrimoine Basque est en bois de néflier.

Ce compagnon de route qui assiste le marcheur sur les grands chemins,

Le préservant de mauvaises rencontres, empêchant les morsures de chien.

Toujours « collés aux basques » de James, notre guide bavard

Qui nous entraîne sur les chemins de France et de Navarre.

Nous découvrons Biarritz et sa mer houleuse qui se jette sur les falaises.

La blanche Madone, ce Rocher de la Vierge, héberge les oiseaux sortant du bain, bien à l'aise.

Chaque semaine a son vendredi,

Notre destinée s'est enrichie.

Nous devons rentrer à la maison.

Nous nous évaderons à la prochaine saison.

Merci Noëlle,

Merci Éliane et Rando-Rambaud.



LA CROIX
BASQUE

SAINT-JEAN-
PIED-DE-PORT



BIARRITZ



ESPELETTE



SOMMET DE LA RHUNE



VILLA ARNAGA
À CAMBO-LES-BAINS



Pour l'association, Marie-Jeanne Borel

ADAM

L'Éternel, pénétré d'une sourde colère,
 A, depuis l'ombre d'un buisson, interpellé
 Celui de ses mains il avait modelé.
 S'il était père il était père très sévère.
 Car il a dit : « tu m'as désobéi !
 La femme et toi vous m'avez lâchement trahi !
 Vous avez, n'écoutez que la concupiscence,
 Tous deux mangé de ce fruit défendu
 De l'arbre de la connaissance.
 Vous méritez le châtement, sans indulgence ! »
 Alors dans sa candeur, Adam a répondu :
 « Tu m'as créé, Toi Tout-Puissant, à ton image,
 Toi qu'il faut croire juste et bon infiniment.
 Je ne devrai donc pas pouvoir, assurément,
 Agir d'une façon qui ne serait point sage.
 Et puis, avant d'avoir mangé le fruit fatal
 De cet arbre étonnant qui donne la connaissance
 De ce qui sera bien, de ce qui sera mal,
 Je ne pouvais, d'est la simple évidence,
 Connaître que c'est mal de suivre son désir,
 Et d'accessoirement désobéir.
 De grâce, accepte donc de te montrer logique,
 Et si possible aussi moins colérique.
 Surtout qu'on pourrait bien te reprocher
 D'avoir dans mon jardin introduit cette plante
 Uniquement pour m'interdire d'y toucher,
 Tout en l'ayant rendue appétissante.
 Un peu de charité, s'il te plaît, rien qu'un peu ».
 Au comble du courroux, l'Éternel Dieu
 A paru terrifiant : sa voix fut le tonnerre,
 Et son regard était de feu.
 « Tu me tiens tête, au lieu de trembler et te taire !
 Voici. Tu connaîtras l'angoisse ! Et tu mourras !
 Tu mourras comme un chien, comme les rats !
 Je t'ai fait de poussières et tu seras poussière ! »
 Et c'est ainsi que moi, le descendant
 Du triste et malheureux Adam,
 Je vais mourir, comme aussi toi, mon frère.
 Redoutons, mes amis, cette affligeante loi,
 Universelle, inexorable,
 Qui fait qu'il n'est jamais utile ou profitable
 D'argumenter devant un plus puissant que soi.



Jean Coppé



Mardi 2 septembre 2020, petits et grands ont repris le chemin de l'école. Pas de larmes mais beaucoup de joie pour tous les enfants qui se sont enfin retrouvés après une fin d'année scolaire quelque peu perturbée.

M^{me} Annabelle Faure a accueilli la petite, moyenne et grande section de maternelle, puis M^{me} Marie Storet Dufour a pris en charge les CP et les CE1. Tout était prêt grâce au travail de préparation des enseignantes et de nos deux ATSEM.

Ce sont désormais 32 enfants qui fréquentent la petite école de Rambaud. Deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles accompagnent au quotidien les enfants et assistent les enseignantes lors de l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants.

À Rambaud, M^{me} Cécile Pascal et M^{me} Aurélie Eyraud nouvellement embauchée sur cet emploi, exercent leur fonction avec

passion. En effet, elles doivent aussi prendre en charge les plus petits dans les transports scolaires, l'accueil en garderie le matin et le soir, et s'occuper de la cantine, de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Quelques changements pour la rentrée : un nouveau prestataire pour les repas du midi, l'inscription obligatoire pour la garderie, et dans quelques temps, un renouvellement du matériel numérique mis à disposition des enseignants et des enfants.

Agnès Marcelot

Nous profitons de La Plume pour vous rappeler qu'un protocole sanitaire est applicable depuis la rentrée scolaire mais que celui-ci évolue à mesure que paraissent les derniers arrêtés préfectoraux. N'hésitez pas à contacter les enseignants et/ou la Mairie pour connaître les dernières mesures.

Des idées
au service
de tous

« Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre pays ».

J-F Kennedy

Marie-Dominique Pascal

UN PEU DE CIVISME

Depuis plusieurs mois, on nous signale des dépôts sauvages de divers déchets au pied des containers du quartier St Roch. Nous vous rappelons que les divers points de collecte de notre commune n'acceptent que les ordures ménagères, les plastiques, papiers, le verre et les cartons.

Tout autre type de déchets est à déposer dans les espaces dédiés :

- déchèterie du Val d'Avance, site d'Avançon ;
- déchèterie côté Durance, site de Théus.



Toutes les informations concernant le ramassage, le tri et les coûts de traitement des divers déchets, sont disponibles auprès des services de la Communauté des Communes Serre Ponçon Val d'Avance ou sur leur site Internet : www.cc-serreponconvaldavance.com

Des Rambaudins en colère

LE CARNET D'ADRESSES DE RAMBAUD

Vous êtes producteurs, agriculteurs, artisans ? Vous habitez sur la commune de Rambaud ? Nous vous proposons, pour le prochain numéro de La Plume, de dresser une liste la plus exhaustive possible des producteurs et artisans de notre commune.



Si vous êtes intéressés, merci de faire un mail à la mairie de Rambaud mairie@rambaud05.fr en notifiant le nom de votre entreprise, ses coordonnées et les différents services proposés.

Ceci afin de valoriser les circuits courts, faire travailler nos artisans et privilégier ainsi une économie locale.



RENTRÉE 2020-2021

